

Bulletin de suivi des questions européennes en application de l'article 123 du Règlement

Période du 22 décembre 2021 au 18 janvier 2022

1 Actualités européennes

- [Conférence sur l'avenir de l'Europe](#) : le panel de citoyens européens sur le changement climatique, l'environnement et la santé livre ses recommandations
- [Présidence française du Conseil](#) de l'Union européenne : les attentes des députés du Parlement européen
- [Hommage au Président Sassoli](#) en séance plénière du Parlement européen
- [Aides d'État](#) : la Commission invite les parties intéressées à formuler des observations sur la proposition de révision des règles de l'Union européenne dans les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche

2 Réunions du Conseil des Ministres de l'Union européenne et du Conseil européen

25 janvier 2022	Conseil « Affaires générales » (CAG) <i>Représentant(e) belge : Mme Sophie Wilmès</i>	L'ordre du jour sera disponible prochainement sur le site web du Conseil
---------------------------------	--	--

3 Documents soumis au contrôle de subsidiarité du Parlement

Le principe de subsidiarité régit la répartition des compétences entre l'Union européenne et les États membres. En vertu de ce principe, la décision politique doit être prise au niveau le plus proche possible des citoyens, en considération des dimensions ou des effets de l'action envisagée et de l'efficacité de chaque niveau de pouvoir vis-à-vis de l'objectif poursuivi.

Le Parlement de Wallonie est amené à contrôler le respect de ce principe en examinant les projets d'actes législatifs européens issus de l'ensemble des institutions européennes, à l'exception du Conseil européen.

- [Amendements au Cadre financier pluriannuel \(CFP\) 2021-2027](#)

La Commission européenne propose une révision ciblée du Règlement (UE, Euratom) 2020/2093 visant à :

- relever les plafonds prévus dans le CFP pour le Fonds social pour le climat ;
- introduire un ajustement automatique des plafonds du CFP en fonction des nouvelles ressources propres, ce qui permettrait de rembourser les emprunts contractés dans le cadre de NextGenerationEU.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 7 mars 2022

4 Consultations de la Commission européenne

La Commission européenne sollicite l'opinion des citoyens et des parties prenantes sur le champ d'application, les priorités et la valeur ajoutée de l'action de l'Union européenne concernant de nouvelles initiatives ou l'évaluation de politiques et législations existantes.

Grâce aux consultations publiques, le Parlement de Wallonie peut donner son avis sur ces initiatives, politiques ou mesures législatives.

- Fonds européen de développement régional et Fonds de cohésion 2014-2020 – Évaluation ex post

Cette évaluation porte sur les réalisations du Fonds européen de développement régional et du Fonds de cohésion au cours de la période 2014-2020. Elle examine l'efficacité, l'efficience et l'impact des investissements soutenus, de même que leur cohérence avec d'autres politiques, leur pertinence et leur valeur ajoutée européenne.

L'objectif est de déterminer :

- les facteurs contribuant au succès ou à l'échec de ces investissements dans des conditions socio-économiques différentes ;
- les bonnes pratiques ;
- la contribution des fonds à la croissance, au développement durable et à la création d'emplois.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 9 février 2022

- Amendements au Cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027

La Commission européenne propose une révision ciblée du Règlement (UE, Euratom) 2020/2093 visant :

- un relèvement des plafonds prévus dans le Cadre financier pluriannuel pour le Fonds social pour le climat ;
- l'introduction d'un ajustement automatique des plafonds du Cadre financier pluriannuel en fonction des nouvelles ressources propres, ce qui permettrait de rembourser les emprunts contractés dans le cadre de NextGenerationEU.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 7 mars 2022

- Drogues et toxicomanies – Extension du mandat de l'Observatoire européen

L'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies fournit des informations factuelles, fiables et comparables au niveau de l'Union européenne sur les drogues et les toxicomanies.

L'initiative vise à étendre le mandat de cette agence, pour lui permettre :

- de réagir plus vite et plus efficacement face à de nouveaux défis ;
- d'approfondir son suivi et son analyse de la situation en matière de drogues et de toxicomanies, y compris son évolution au niveau international ;
- d'organiser des campagnes de sensibilisation.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 13 mars 2022

- Consommation durable de produits – Promotion de la réparation et de la réutilisation

La proposition de directive promeut une utilisation plus durable des produits tout au long de leur vie utile. Elle vise à encourager les consommateurs à faire des choix plus durables en proposant des incitations et des outils pour utiliser les produits plus longtemps, au moyen notamment de la réparation des produits défectueux.

En outre, cette initiative veillera à :

- encourager les producteurs à concevoir des produits qui durent plus longtemps et sont facilement réparables ;
- contribuer à réduire la consommation non durable et son incidence négative sur l'environnement et le climat à l'échelle mondiale ;
- contribuer à la mise en place d'une économie circulaire.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 5 avril 2022

5 Commission chargée de questions européennes du Parlement de Wallonie

Prochaine réunion : [jeudi 20 janvier 2022 à 14h](#)